

De : Gilles Côté [mailto:gilles.cote@crelanaudiere.ca]

Envoyé : 14 janvier 2015 14:23

6212-09-066

À : ligne-chamouchouane-bout-de-lile

Objet : Addendum au mémoire du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

Bonjour Mme Harvey,

Comme entendu lors de la présentation de notre mémoire à Rawdon, je vous fais parvenir cet addendum qui remplace un calcul erroné dans la section 3.5.2 de celui-ci. Merci de le porter à la considération des commissaires et de l'ajouter à la documentation déposée.

Bonne fin de journée.

Au delà du tracé

Addendum au mémoire, déposé le 14 janvier 2015

par le
Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

**dans le cadre de la Commission du BAPE relativement au projet
de ligne 735 kv Chamouchouane – Bout-de-l'Île**



Décembre 2014

Le présent addendum est destiné à corriger un calcul erroné présenté dans le mémoire du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière lors du dépôt initial. Il s'agit en fait d'un erratum.

Le texte de la section 3.5.2 du mémoire doit être remplacé par le texte suivant :

3.5.2 Croissance de la demande vs efficacité énergétique

Une autre des raisons évoquées pour mettre en branle le projet est le fait d'être en mesure de pouvoir répondre à l'augmentation de la demande dans la région métropolitaine.

Or, cette croissance de consommation d'électricité n'est pas inéluctable. Les projections démographiques montrant que la région métropolitaine verra sa population augmenter¹ et la croissance des activités économiques laissent supposer qu'il y aura une croissance de la consommation d'électricité. Cependant, si des investissements majeurs sont réalisés en efficacité énergétique, il n'est pas aussi certain que consommation d'électricité augmentera.

Illustrons l'exemple par des données grossières mais qui donne sans doute un premier coup d'œil intéressant. En prenant pour base l'augmentation de la population projetée dans la région de Montréal, la consommation d'énergie connaîtrait une augmentation de 11 % en 2021 par rapport à 2011². En prenant pour base une moyenne de consommation par habitant pour l'ensemble du Québec, la région de Montréal aurait consommé en 2011 pour environ 90 TWh (tout juste un peu moins que la moitié du 185 TWh consommé pour tout le Québec en 2011) et en consommerait environ 100 TWh en 2021.

Au total, si la consommation n'augmentait pas, c'est 900 TWh que les Montréalais consommeraient durant ces dix années (90 TWh par an pendant 10 ans). Si on fait le calcul d'une augmentation annuelle moyenne de 1 TWh pendant ces 10 années, c'est un total de 955 TWh qui serait consommé, soit 55 TWh de plus.

Or, des études récentes sur les retombées des programmes d'efficacité énergétique aux États-Unis montrent qu'il en coûte moins de 3¢ pour chaque kWh économisé^{3,4}. Admettant que ce coût soit de 3¢/kWh pour le Québec, un investissement de 1,35 G\$ (soit la valeur du projet à l'étude) dans un programme d'efficacité énergétique générerait donc des économies d'énergie de l'ordre de 45 TWh, soit tout près de l'augmentation de consommation projetée dans le scénario présenté.

Ainsi, pour faire face au futur énergétique de la région de Montréal, **l'efficacité énergétique est une option concurrentielle** d'un strict point de vue économique. Si elle permet d'éviter la construction d'une ligne comme celle projetée, elle est aussi **très avantageuse au point de vue environnemental et social**. La nécessité d'accroître les infrastructures d'approvisionnement s'effrite donc plus l'investissement en efficacité énergétique est grand.

¹ <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2011-2061.pdf>

² Ibid.

³ <http://www.aceee.org/press/2014/03/new-report-finds-energy-efficiency-a>

⁴ <http://emp.lbl.gov/sites/all/files/lbnl-6595e.pdf>